

Situation 1:1000

Mission et interprétation : équilibre entre le lieu et le programme

La mission consistant à concevoir une nouvelle base nautique dans le futur Parc de la pointe de la Jonction, au bord de l'Arve, s'inscrit dans des thématiques sociologiques extrêmement actuelles et variées. La création d'espaces verts dans des zones urbaines denses pour les échanges sociaux pendant la détente et les loisirs, l'utilisation durable des ressources, les cycles de matières circulaires et, dans une mesure particulière, la gestion soignée des espaces naturels sensibles et l'accessibilité des cours d'eau sont aujourd'hui des champs d'actualité et de développement d'actualité.

Notre projet transforme le potentiel latent de cette parcelle en un projet durable qui génère des valeurs ajoutées pour l'avenir, tant du point de vue de l'écologie que de l'aménagement du site et du paysage. Sur un terrain borné à son histoire, les exigences pragmatiques et fonctionnelles sont soigneusement équilibrées avec les aspects spatiaux et atmosphériques et contenues en une expression architecturale spécifique qui confère aux nouvelles installations le rayonnement nécessaire tout en les ancrant solidement dans leur environnement.

Grâce à leur morphologie discrète, liées à différents niveaux, les bâtiments se positionnent naturellement dans l'environnement existant, à leur échelle, et des espaces naturels d'inspiration de l'Arve et du Rhône. Notre projet aborde en outre dans une large mesure l'engagement des citoyens publics dans la gestion des ressources et dans la réalisation de projets durables. Tout ce qui est proposé est conçu en suivant un concept de réemploi cohérent. Avec un minimum de moyens, on obtient un maximum de fonctionnalités et de confort.

Réflexions sur le lieu : Paysage de parc et "Folies"

Le périmètre de la nouvelle base nautique se situe à l'articulation entre l'entrée principale du futur parc à la pointe de la Jonction, la passerelle du Bois-de-la-Bâle et le bout de l'avenue de la Jonction. Notre projet thématise ces axes multiples fonctionnels, entre construction urbaine et paysage de parc, en intégrant à plusieurs niveaux les potentiels de ces aspects divergents. D'une part, une transition douce entre deux programmes est créée sous la forme d'un pont sur la rivière du parc. D'autre part, la nouvelle installation fait partie des artefacts disposés librement dans le parc lui-même. L'installation est ainsi en mesure de répondre aux principes généraux de l'aménagement paysager dans le parc lui-même.

Cette approche urbanistique est portée par l'histoire du lieu, notamment par la réutilisation conséquente de ce qui existe déjà. Le Pavillon de l'Arve (Administration TPO) soigneusement ancré à la tête du pont, est entièrement conservé et réutilisé. Une structure ouverte en forme d'échafaudage ou "pergola" lui fait face de manière ingénieuse et révèle l'expression insouciante d'une "folie" dans le parc.

L'ensemble ainsi constitué d'un cube compact et d'une pergola linéaire délimite clairement mais discrètement la situation à l'intérieur du parc en différentes adresses et zones d'usage. Les visiteurs du hangar à bateaux de la base nautique sont guidés en douceur sans qu'il ne soit nécessaire d'installer des barrières ou des clôtures spéciales. La structure en acier accueille les visiteurs de la base nautique sous la forme d'un agencement ouvert à l'entrée principale tout en étant une véritable colonne vertébrale qui accompagne les visiteurs dans la profondeur du parc.

La disposition décalée du pavillon et de la pergola permet en outre d'attribuer clairement les surfaces extérieures à l'utilisation de la base nautique. Au nord est un espace extérieur multifonctionnel et facile à trouver donne accès au site, tandis qu'un générateur de paysage s'ouvre en diagonale sur l'Arve. Ce dernier, subtilement délimité par rapport à l'échelle publique plénière menant au parc, sert avant tout à l'usage interne du club de canoë. Les canoës peuvent être amenés facilement et rapidement directement des halls au ponton de stockage. Dans des cas exceptionnels, en cas de forte activité aux heures de pointe, les canoës peuvent toutefois être sortis côté nord, si on le souhaite.

Grâce à la constellation simple de l'ensemble des bâtiments, le régime de circulation est géré de manière pragmatique et riche en options. La livraison ou l'enlèvement motorisé des bateaux ou des visiteurs peut se faire, selon les souhaits exprimés lors de l'aménagement final du parc, soit par un ponton, soit par un ponton, soit par un ponton. La structure en acier est conçue pour contenir la base nautique sur échelle filigrane, se situe également dans un système de référence supérieur pour les artefacts architecturaux situés dans l'espace du parc, tels que le Pavillon de l'Arve, le bâtiment de la Pointe de la Jonction, la passerelle du Bois-de-la-Bâle, ou encore le nouveau ponton d'arrimage dans l'Arve. Bien que chacun de ces éléments ait sa propre fonction et sa propre signification, ils forment un système d'arrimage discret dans le vaste parc, dont l'atmosphère reste déterminée par la végétation et l'eau.

Programme et organisation spatiale : Clarté et efficacité

L'ensemble proposé, composé de l'actuel pavillon D'Arve et de la nouvelle aile linéaire des hangars à bateaux, offre, outre la précision de l'aménagement du site, les meilleures conditions pour des échanges entre les différents utilisateurs du club de canoë, de rafting et de paddle. La constellation est extrêmement simple et claire permettant, si nécessaire, d'envisager d'autres utilisations publiques, par exemple sur la toblerasse.

Les zones chauffées et non chauffées peuvent notamment être séparées de manière cohérente. Les fonctions très concrètes définies et chauffées telles que l'accueil, l'administration, les vestiaires ainsi que les salles d'entraînement et de réunion trouvent leur place dans le bâtiment existant du Pavillon d'Arve, ce qui permet une organisation intérieure claire et efficace et a pour conséquence un périmètre d'isolation extrêmement compact. La structure portuse existante à deux étages offre des conditions idéales pour accueillir le nouvel agencement d'utilisation, qui est accessible aux personnes handicapées grâce à un nouvel ascenseur. Les zones non chauffées pour le stockage, l'entretien et le transport des bateaux sont situées dans la zone de la structure linéaire en acier de la "Folie".

La linéarité de cette structure de grande envergure offre une flexibilité maximale et orientée vers l'avenir pour accueillir les types de bateaux ou d'équipement de sports nautiques les plus divers. Une disposition linéaire, telle qu'on la trouve dans de nombreux autres exemples ou dans le bâtiment existant, est la forme d'organisation la plus fonctionnelle pour un club de canoë. Elle permet un accès fluide, aussi latéral, aux bateaux ou au transport des bateaux que par la structure du toit. Elle permet en outre de stocker les bateaux sur plusieurs niveaux, ce qui permet de gagner de l'espace et de garantir une utilisation optimale de l'espace. La structure en acier est conçue pour être modulaire et assurer un rôle de façade. Quelle que soit l'évolution future de l'ensemble, la structure en acier peut être adaptée à l'usage souhaité. Elle peut être utilisée pour stocker les bateaux, pour servir de structure librement modulable du toit. Pour le stockage des bateaux, on pourrait par exemple envisager un système d'étagères ou d'armatures suspendues, dans lequel les bateaux seraient empilés et accessibles par un ascenseur. Les pontons peuvent servir à stocker les bateaux latéralement ou frontalement. Des portes coulissantes continues permettent aux utilisateurs de déplacer les bateaux multipoints de ponton à ponton.

La surface du toit au-dessus des hangars à bateaux, accessible aussi bien depuis l'étage supérieur du pavillon de l'Arve que depuis le rez-de-chaussée, se prête à de multiples utilisations. Les visiteurs, les réunions, les cours ou des réunions peuvent y être organisés un peu à l'écart du public général du club de canoë. La manutention ou le yoga peuvent être pratiqués à l'ombre de la structure en acier. Les bateaux peuvent être stockés ou empilés temporairement. Des fêtes peuvent également y être organisées en plein air.

La grande portée choisie offre un maximum de liberté pour le stockage et la manutention des bateaux et la répartition de la structure à l'intérieur pour les visiteurs, les visiteurs et les visiteurs. Les systèmes de stockage, les options, les portes ou les fermetures de façade peuvent être suspendus à la structure portuse, ce qui offre des possibilités et les raccorde au sol.

La façade est proposée sous forme de "vidéaux" de portes coulissantes transparentes avec des panneaux en fil métallique, ce qui offre une protection très flexible contre les intempéries et la pollution sonore. La structure en acier est conçue pour être ouverte et fermée à l'entrée et à l'extérieur. Le bâtiment peut être ouvert, ajusté et fermé à l'entrée et à l'extérieur. L'effet de transparence du rideau de façade permet de voir à l'intérieur et à l'extérieur. Le bâtiment peut être ouvert, ajusté et fermé à l'entrée et à l'extérieur.

L'entrée du parc crée notamment des liens avec les rives de l'Arve, ce qui évite la curiosité des filigranes. Le caractère ouvert et perméable n'est pas seulement une valeur ajoutée à l'atmosphère et à l'usage, mais assure également un "bouclier" non forcé sur le séjour des personnes dans les halls. Les couleurs vives des bateaux transmettent la fonction du bâtiment et contribuent à une atmosphère saine. Les parties primaires et secondaires de la structure métallique en forme de pergola créent un lien horizontal avec le parc. Enfin, la géométrie spatiale de la structure en acier rappelle la construction de bateaux ou de pontons, mais aussi les autres structures de toit de parc, qui ont été utilisées.

Le Pavillon de l'Arve sera conservé dans son intégrité et amélioré si nécessaire, conformément aux recommandations du programme de concours. Les parties formées dans le programme sont entièrement fondées et adaptées et peuvent être mises en œuvre sans problème. L'enveloppe du bâtiment sera soignée à l'intérieur conformément aux exigences actuelles, les fenêtres et les stores seront remplacés. L'aménagement intérieur sera adapté et réaménagé avec de nouveaux éléments non porteurs. Les installations techniques seront renouvelées et mises au goût du jour. L'aspect extérieur reste volontairement inchangé dans ses caractéristiques principales, ce qui permet de reconnaître le bâtiment comme témoin de son époque, au sens d'un "objet trouvé". Quelques interventions ciblées signalent toutefois sa nouvelle utilisation et se font apparaître plus gai et plus accueillant. Des éléments ronds en forme de "tours" sur les façades jusqu'au deuxième étage donnent un air de jeu et de plaisir. Le parking et l'accueil ont un ton plus accueillant. Au rez-de-chaussée, les entrées secondaires et l'ascenseur se trouvent dans les creux en forme de ponts côté nord, ce qui permet de mieux relier le bâtiment à l'extérieur. Les entrées et les entrées sont perméabilisées et recouvertes d'un revêtement perméable, par exemple de marbre rouge ou de bitume dragué sur place. Le concept énergétique permet, en option, un fonctionnement autonome par exemple via une pompe à chaleur air/air ou l'intégration dans des systèmes de chauffage existants. L'utilisation des gains solaires et la production d'énergie par des installations photovoltaïques sont prévues.

Illustration historique de la "folie" du sentier des Saules La structure ingénieuse de la passerelle du Bois-de-la-Bâle



Vue depuis l'Avenue de la Jonction

Structure, construction, matérialisation : Re-Use to the Max

La structure, la construction et la matérialisation suivent d'une part les aspects locaux et programmatiques du concept et sont d'autre part systématiquement fondées sur la préservation et réemploi. Le démontage ou l'élimination des matériaux de construction existants doit être évitée dans la mesure du possible. Les conditions de construction sur place se prêtent parfaitement à un "Urban Mining".

Les matériaux de construction tels que les poutres en treillis, les poteaux et les lattes peuvent être réemployés dans les hangars TPO obsoletés situés à quelques mètres du périmètre projet. La structure de hangar à bateaux est conçue de manière à ce qu'un petit nombre de poutres existantes des hangars TPO puissent être démontées et réutilisées pratiquement telles quelles à quelques mètres de là. Cela permet d'éviter un démontage (partiel) des pièces en acier soudées, qui demande beaucoup de travail et de conserver la protection contre la corrosion. Aux rares cas où des coupes ou des perçages ponctuels sont nécessaires, la protection anticorrosion peut être réalisée localement sans problème sur le chantier.

La suppression des étapes intermédiaires à forte intensité de main-d'œuvre permet de réduire considérablement le temps de construction sur place par rapport à d'autres systèmes. Le montage de la construction métallique peut être effectué en quelques étapes avec des moyens de levage traditionnels et sans échafaudages auxiliaires coûteux. L'assemblage des éléments primaires et secondaires s'effectue de manière soignée et sans soudure, ce qui réduit la charge de travail et facilite les opérations de transformation ou de démontage.

La capacité structurelle des poutres existantes présente toute une série d'avantages pour la nouvelle utilisation. Elle permet de réaliser sans problème une très grande portée, ce qui réduit le nombre de piliers nécessaires. Les ponts de fondation et les plots des piliers dans la zone potentiellement inondable sont ainsi réduits à un minimum absolu. Bien que les poutres soient tournées par rapport au système d'origine, elles démontent un effet porteur optimal dans la nouvelle construction. Le positionnement des poteaux des bateaux existants en porte-à-faux des poteaux existants est également possible. Les poteaux en treillis sont accusés contre le basculement par des traverses locales.

La structure à grande portée choisie offre un maximum de liberté pour le stockage et la manutention des bateaux et la répartition de la structure à l'intérieur pour les visiteurs, les visiteurs et les visiteurs. Les systèmes de stockage, les options, les portes ou les fermetures de façade peuvent être suspendus à la structure portuse, ce qui offre des possibilités et les raccorde au sol.

La façade est proposée sous forme de "vidéaux" de portes coulissantes transparentes avec des panneaux en fil métallique, ce qui offre une protection très flexible contre les intempéries et la pollution sonore. La structure en acier est conçue pour être ouverte et fermée à l'entrée et à l'extérieur. Le bâtiment peut être ouvert, ajusté et fermé à l'entrée et à l'extérieur. L'effet de transparence du rideau de façade permet de voir à l'intérieur et à l'extérieur. Le bâtiment peut être ouvert, ajusté et fermé à l'entrée et à l'extérieur.

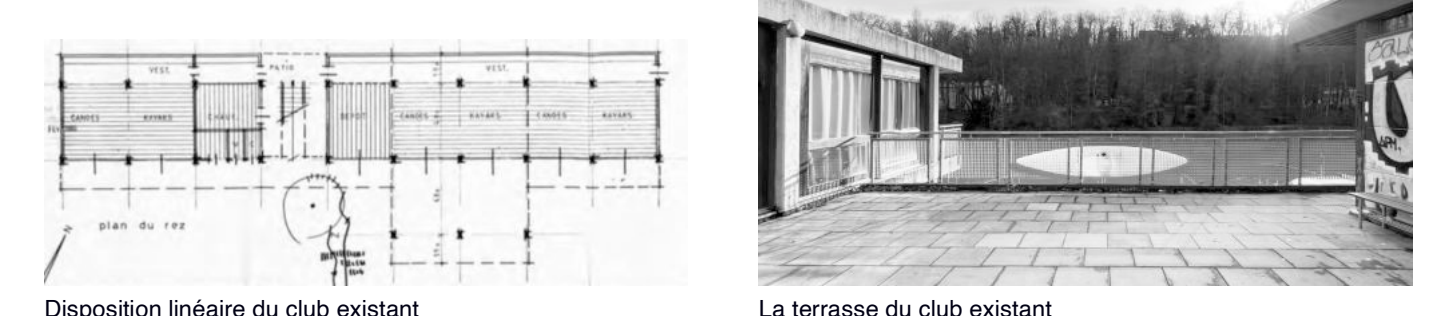
L'entrée du parc crée notamment des liens avec les rives de l'Arve, ce qui évite la curiosité des filigranes. Le caractère ouvert et perméable n'est pas seulement une valeur ajoutée à l'atmosphère et à l'usage, mais assure également un "bouclier" non forcé sur le séjour des personnes dans les halls. Les couleurs vives des bateaux transmettent la fonction du bâtiment et contribuent à une atmosphère saine. Les parties primaires et secondaires de la structure métallique en forme de pergola créent un lien horizontal avec le parc. Enfin, la géométrie spatiale de la structure en acier rappelle la construction de bateaux ou de pontons, mais aussi les autres structures de toit de parc, qui ont été utilisées.

Le Pavillon de l'Arve sera conservé dans son intégrité et amélioré si nécessaire, conformément aux recommandations du programme de concours. Les parties formées dans le programme sont entièrement fondées et adaptées et peuvent être mises en œuvre sans problème. L'enveloppe du bâtiment sera soignée à l'intérieur conformément aux exigences actuelles, les fenêtres et les stores seront remplacés. L'aménagement intérieur sera adapté et réaménagé avec de nouveaux éléments non porteurs. Les installations techniques seront renouvelées et mises au goût du jour. L'aspect extérieur reste volontairement inchangé dans ses caractéristiques principales, ce qui permet de reconnaître le bâtiment comme témoin de son époque, au sens d'un "objet trouvé". Quelques interventions ciblées signalent toutefois sa nouvelle utilisation et se font apparaître plus gai et plus accueillant. Des éléments ronds en forme de "tours" sur les façades jusqu'au deuxième étage donnent un air de jeu et de plaisir. Le parking et l'accueil ont un ton plus accueillant. Au rez-de-chaussée, les entrées secondaires et l'ascenseur se trouvent dans les creux en forme de ponts côté nord, ce qui permet de mieux relier le bâtiment à l'extérieur. Les entrées et les entrées sont perméabilisées et recouvertes d'un revêtement perméable, par exemple de marbre rouge ou de bitume dragué sur place. Le concept énergétique permet, en option, un fonctionnement autonome par exemple via une pompe à chaleur air/air ou l'intégration dans des systèmes de chauffage existants. L'utilisation des gains solaires et la production d'énergie par des installations photovoltaïques sont prévues.

Durabilité: Approche globale du cycle de vie

Le projet tient compte des aspects de la durabilité dans une approche globale du cycle de vie de l'intervention et est en parfaite cohérence avec la stratégie climat-citoyenne et communale en matière d'énergie et de réutilisation. De plus, avec ses caractéristiques d'ouverture "instaurée" il répond aux objectifs de durabilité sociale et sociale, ce qui est d'une grande importance pour le développement urbain de la pointe de la Jonction. La proposition de projet ne cherche pas le grand geste d'aménagement homogène et définit, mais se compose d'une série de mesures précises qui se complètent et qui sont adaptées à chaque microsituation concernée. Les nouvelles interventions sur la terre ferme et dans l'eau sont conçues de manière flexible et laissent une marge de manœuvre maximale pour une adaptation incrémentale orientée vers l'avenir. Le projet se base fondamentalement sur les prémisses de la construction circulaire : on profite pleinement à la démolition de bâtiments existants utilisables ou à la construction de nouveaux bâtiments en soi. Tous les éléments du programme sont intégrés dans les bâtiments existants ou dans des structures construites à partir d'éléments existants qui sont adaptés à la démolition de bâtiments existants pour une construction respectueuse des ressources et pour la réduction de l'énergie grise. La disposition des espaces chauffés dans le volume compact du pavillon de l'Arve existant est une condition de base importante pour une consommation d'énergie minimale pendant la construction et l'exploitation. La construction de sous-sols ou l'utilisation de nouveau béton sont totalement évitées, les structures portuses sont généralement simples et optimisées en termes de matériaux. Pour les nouveaux revêtements ou les éléments de construction non porteurs, on utilise des matériaux écologiques, tels que les débris du bois non colorés. On renonce aux grandes surfaces vitrées, les fenêtres existantes sont simplement remplacées par des fenêtres à meilleur rendement. Les lamelles en aluminium sont remplacées par des stores en toile, les toits sont équipés de substrats végétalisés à effet de rétention et l'eau de pluie est collectée.

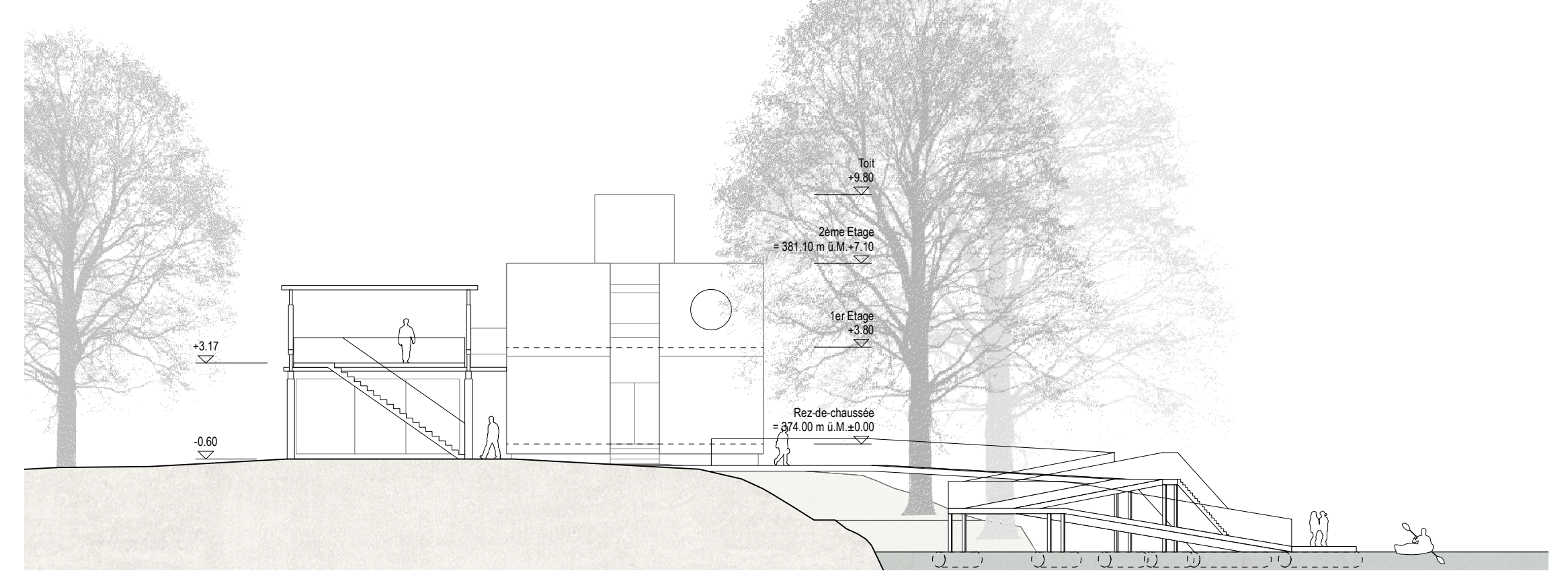
La réutilisation d'éléments de construction des halls TPO situés à quelques mètres seulement permet de réduire au maximum l'énergie de fabrication et de transport ainsi que le temps de construction, ce qui a un effet extrêmement positif sur la bilan CO2, mais aussi sur la pollution locale pendant la construction. La réutilisation proposée des poutres en treillis, par exemple, ne nécessite pratiquement pas de coupes de séparation ou de fractionnement à forte intensité de main-d'œuvre. La protection contre la corrosion des pièces en acier est ainsi préservée au maximum et les émissions sonores sont réduites. En général, tous les matériaux conservent leur aspect "tout-terrain". Les pertures sont évitées dans la mesure du possible. La disposition perméable des bâtiments et la hauteur minimale des hangars à bateaux favorisent la circulation de l'air. Des plantes grimpantes sont utilisées lorsque cela est justifié. Ces mesures assurent un microclimat agréable et empêchent la formation d'îlots de chaleur. Grâce à la forme élancée des hangars, il reste de la place pour une disposition maximale des arbres et des espaces verts, en tenant compte du futur concept de parc. Toutes les surfaces environnantes de la base nautique seront perméabilisées et recouvertes d'un revêtement perméable, par exemple de marbre rouge ou de bitume dragué sur place. Le concept énergétique permet, en option, un fonctionnement autonome par exemple via une pompe à chaleur air/air ou l'intégration dans des systèmes de chauffage existants. L'utilisation des gains solaires et la production d'énergie par des installations photovoltaïques sont prévues.



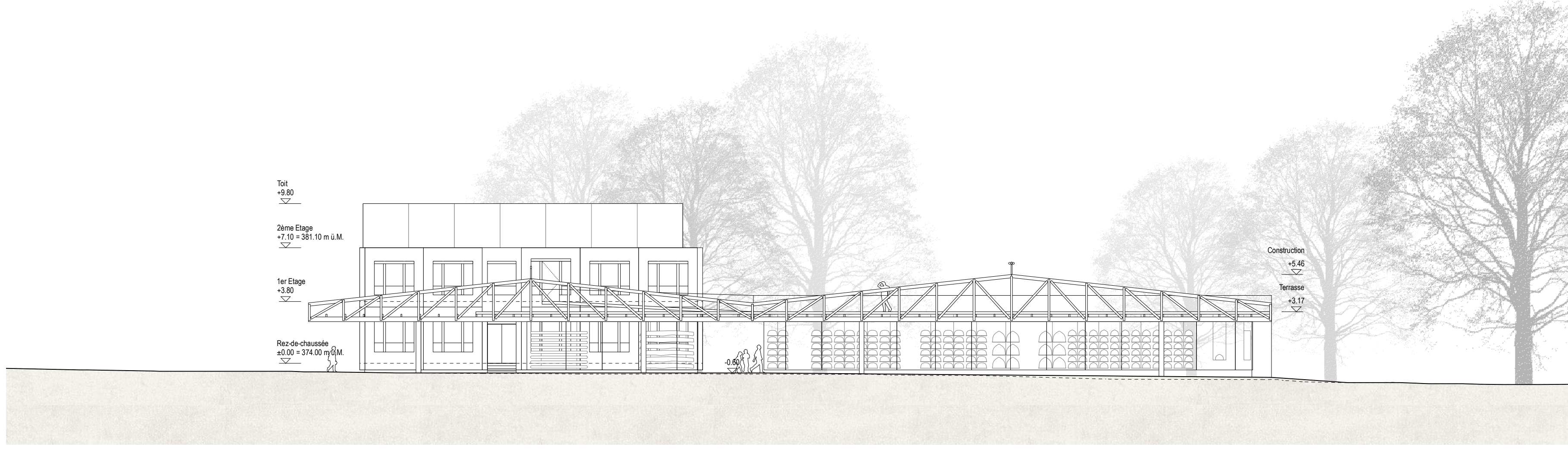
Disposition linéaire du club existant La terrasse du club existant



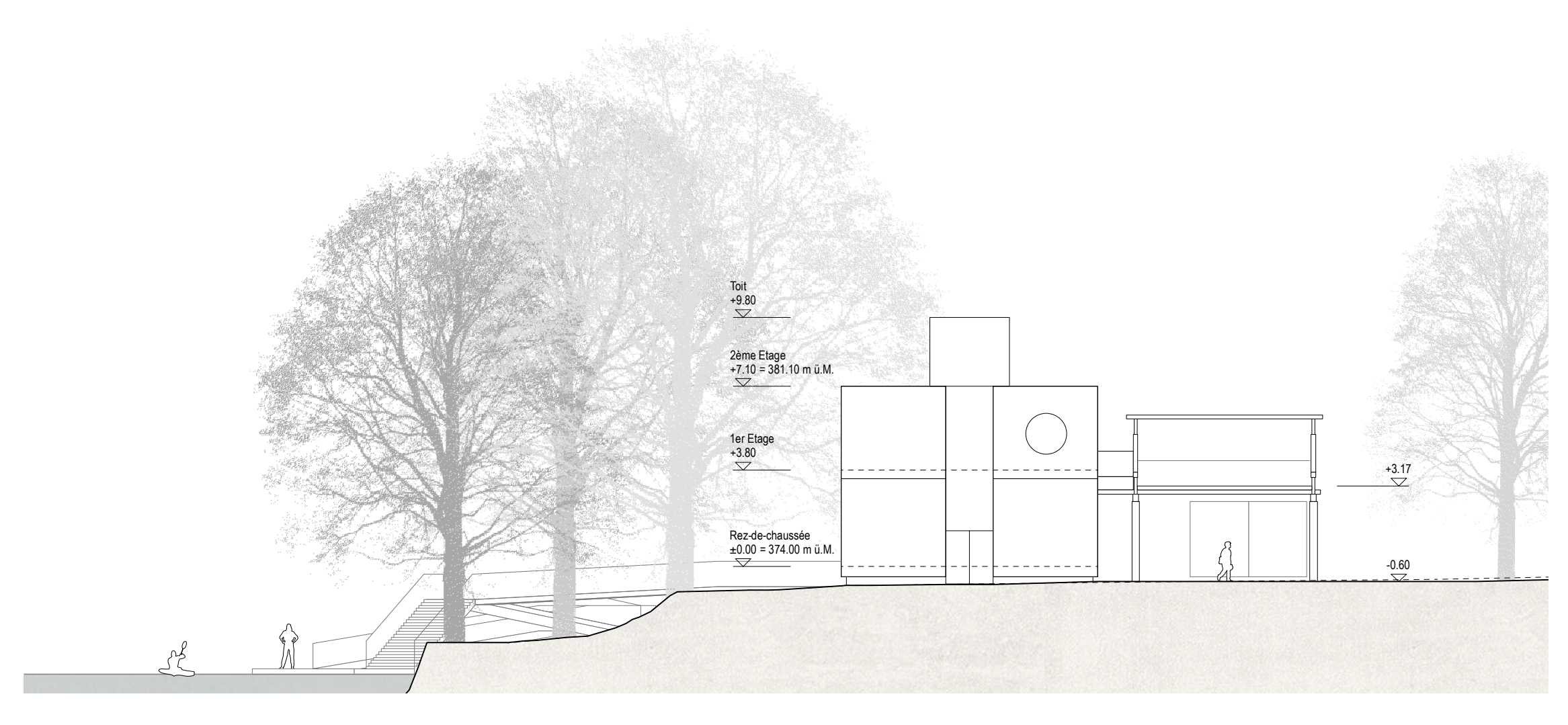
Façade sud 1:200



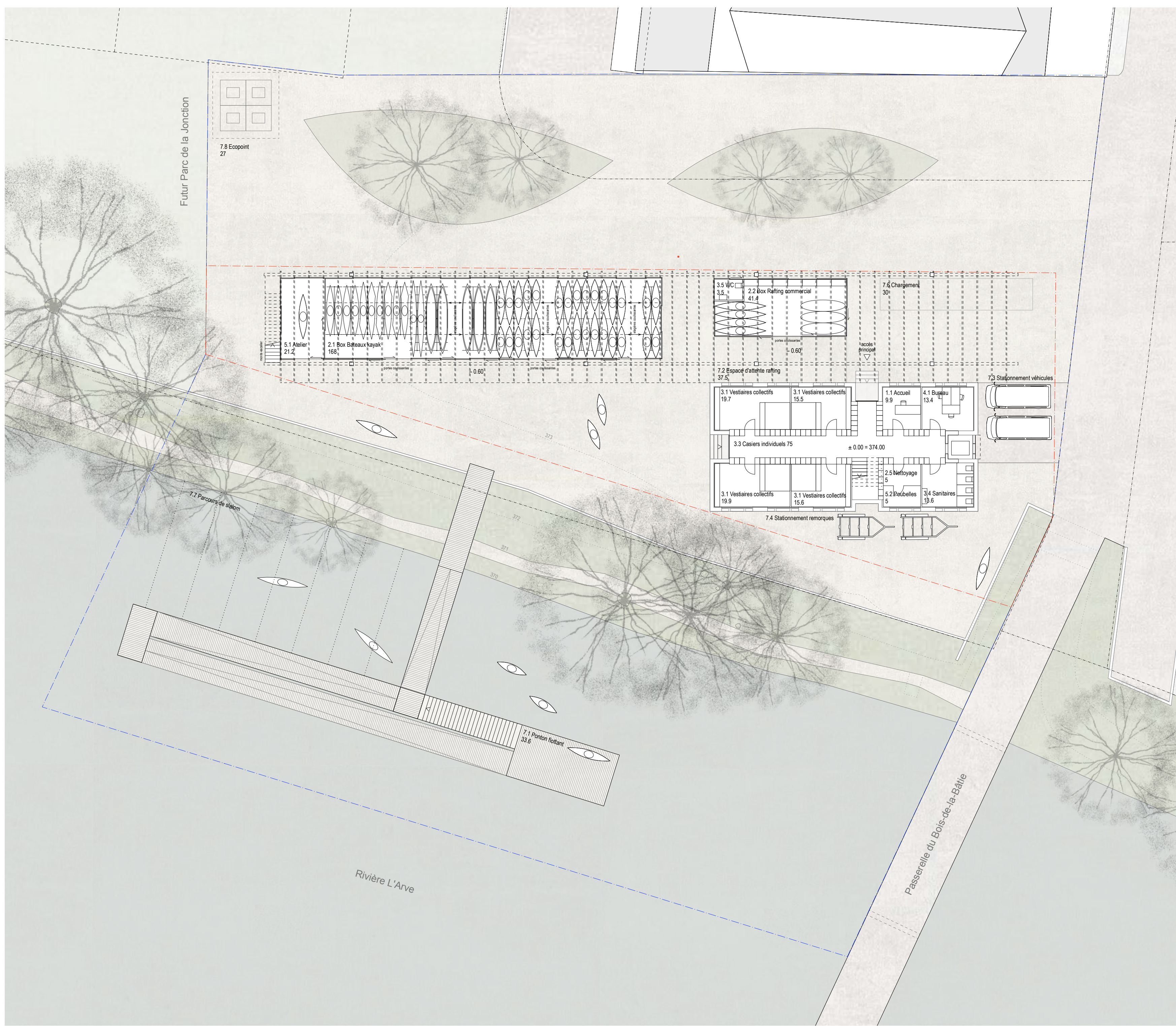
Façade ouest 1:200



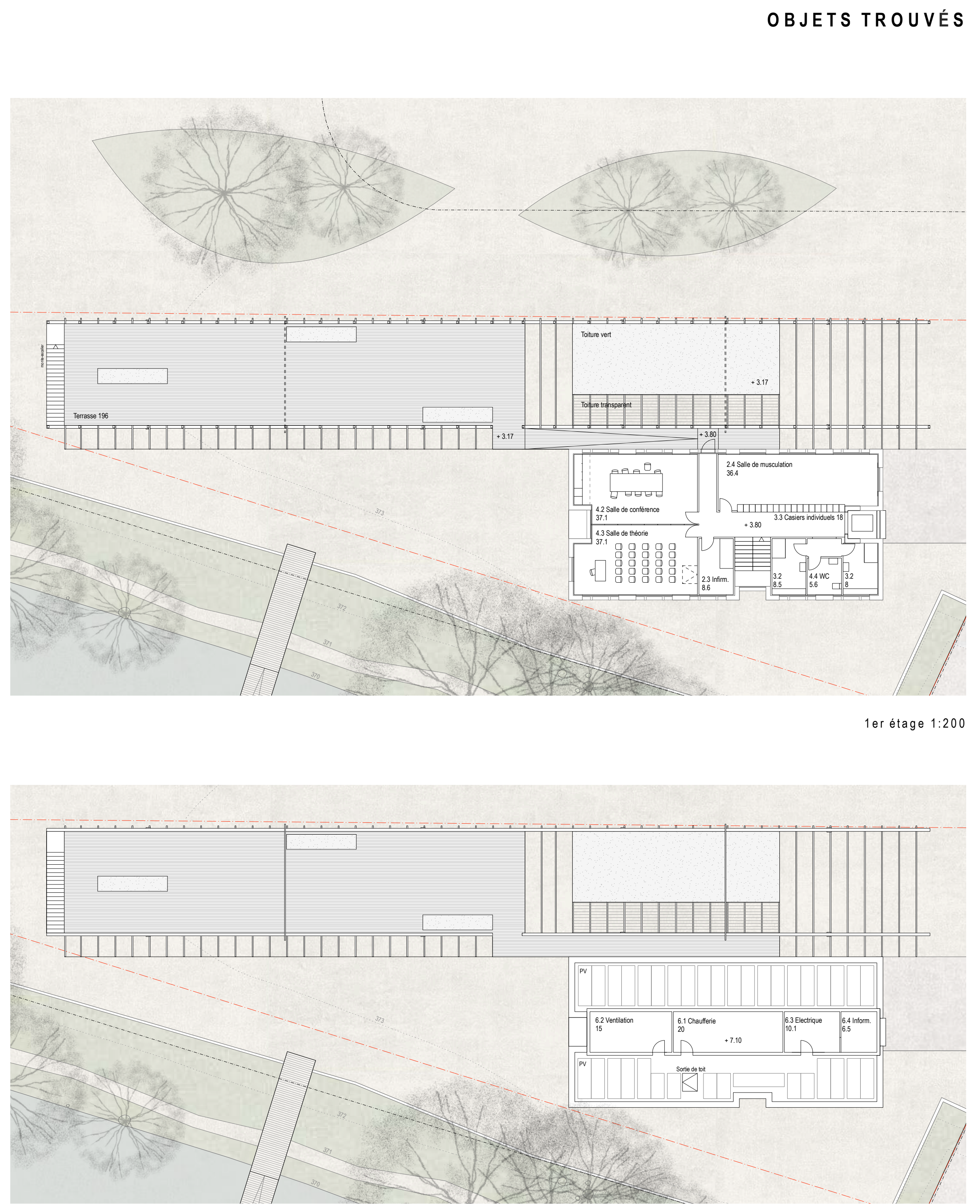
Façade nord 1:200



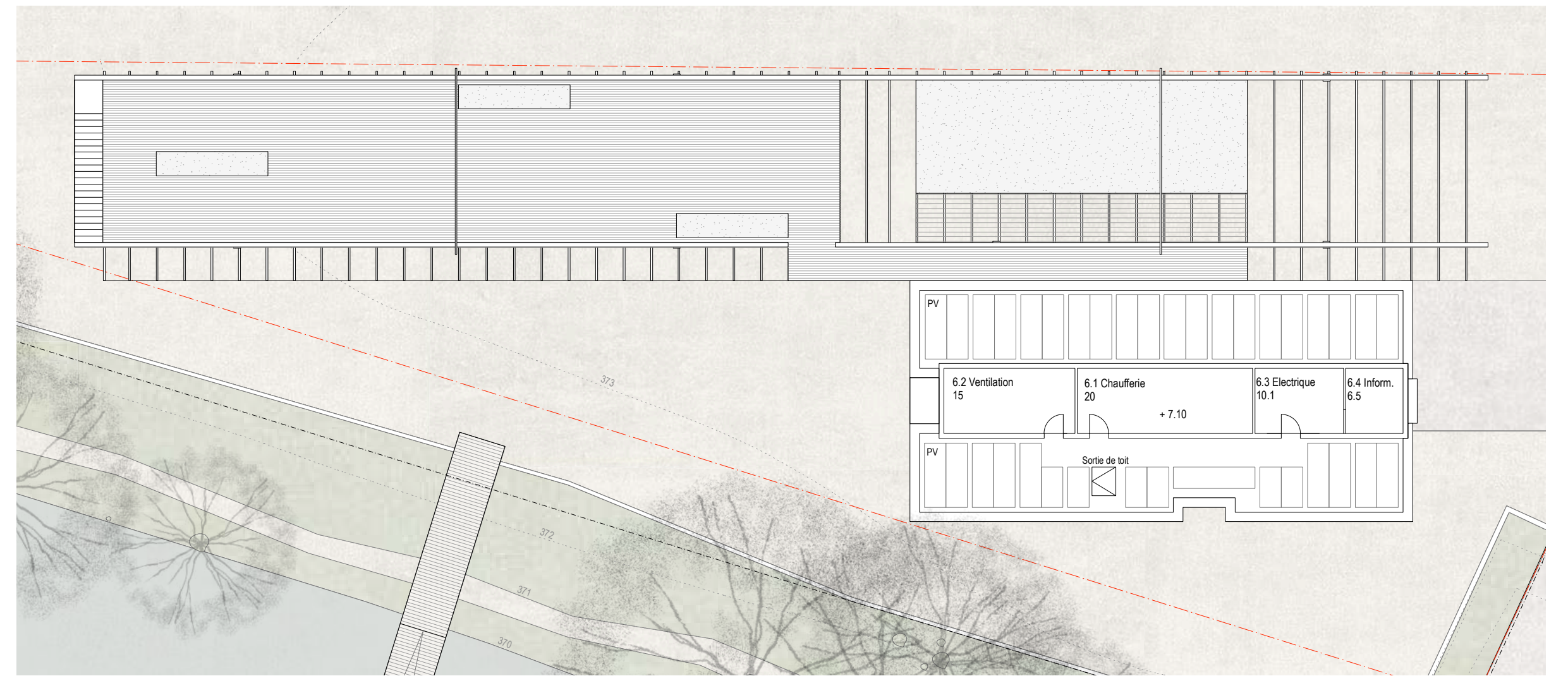
Façade est 1:200



Rez-de-chaussée 1:200



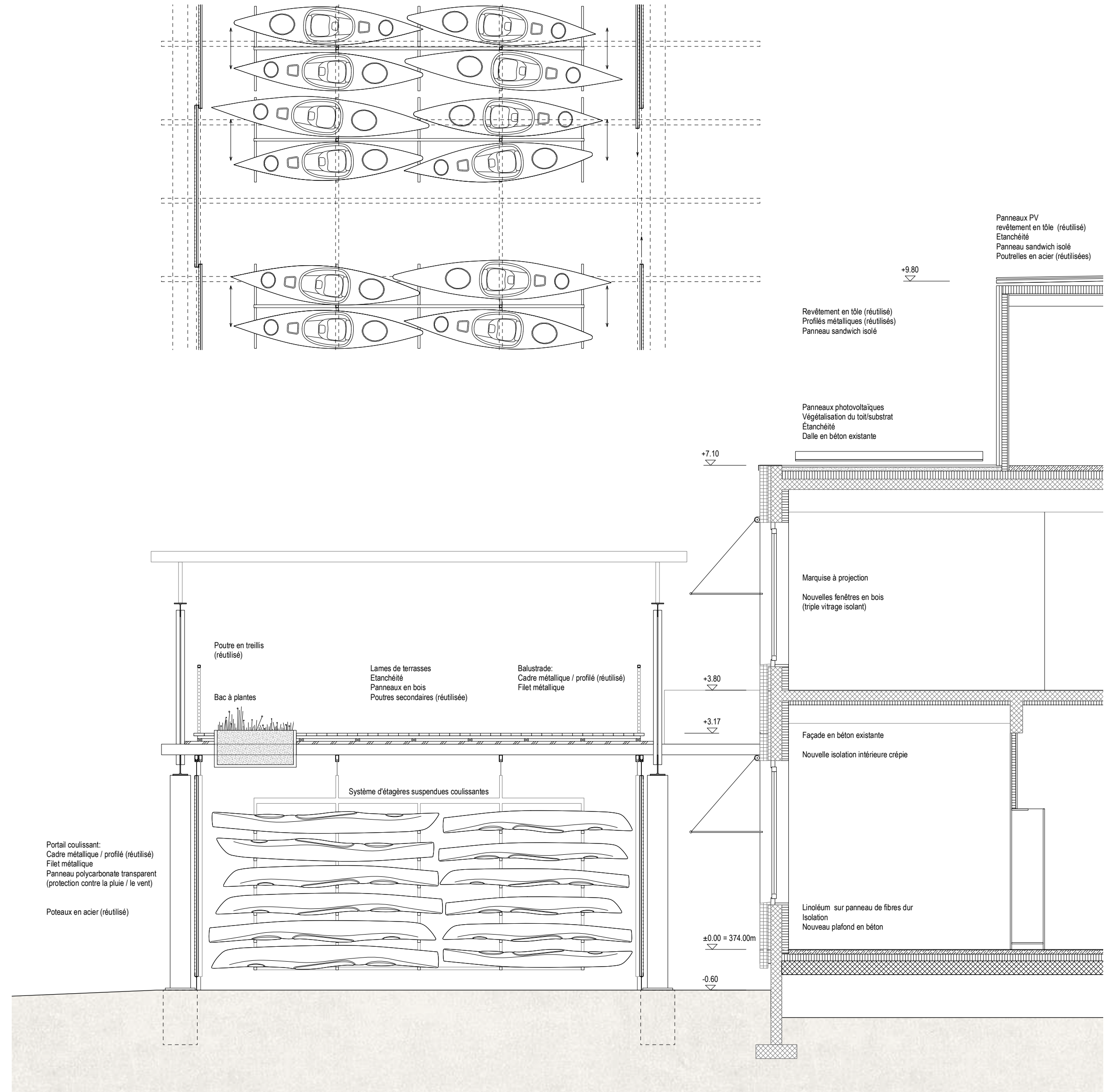
1er étage 1:200



2ème étage 1:200



Terrasse



Coupe 1:50 / Plan box bateaux 1:50

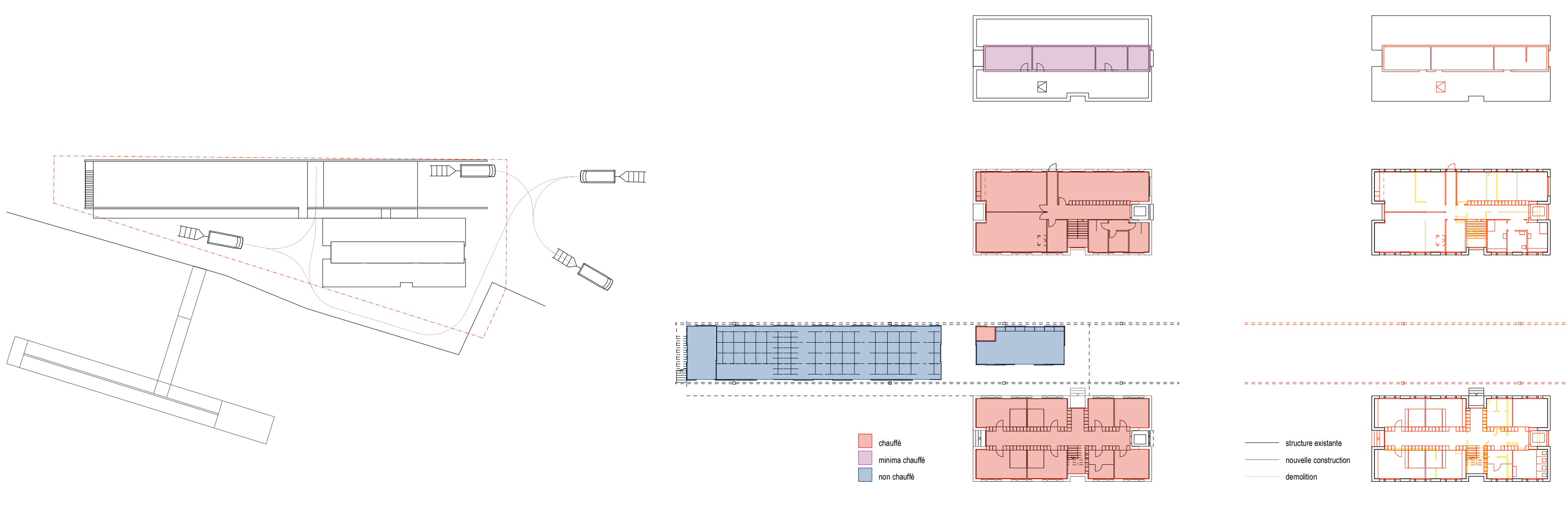


Schéma d'accès Schéma chauffage Schéma transformation

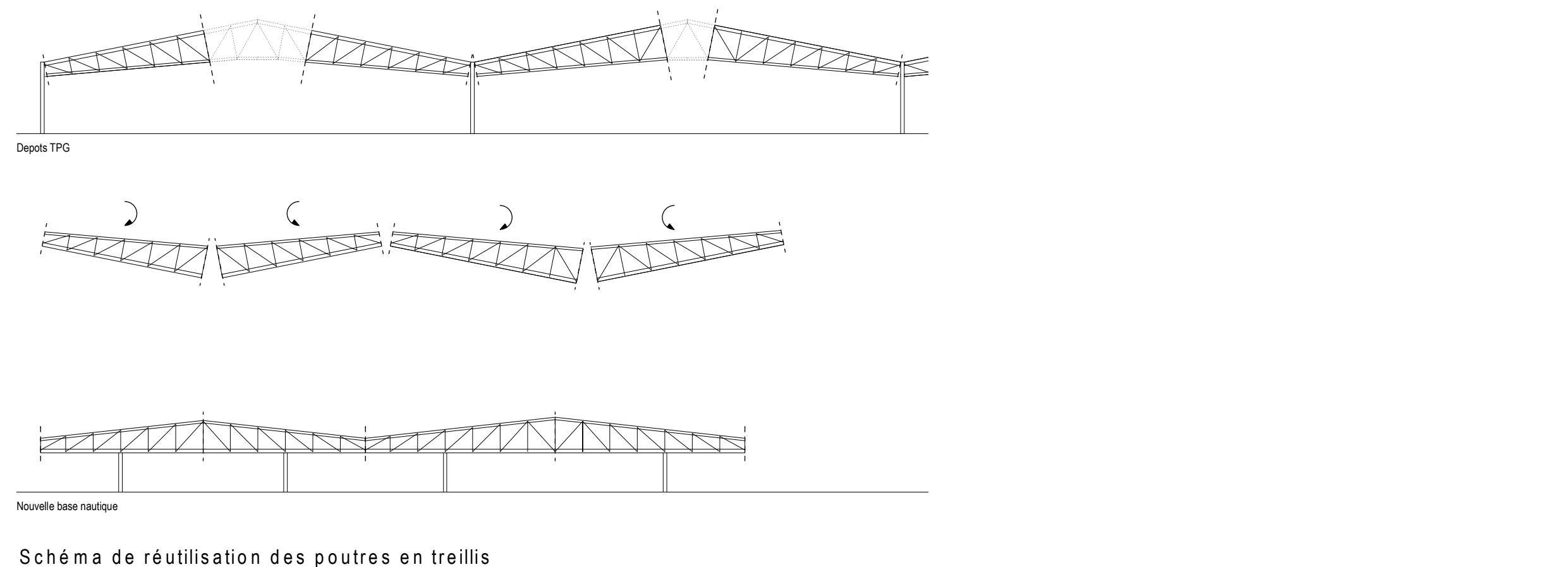
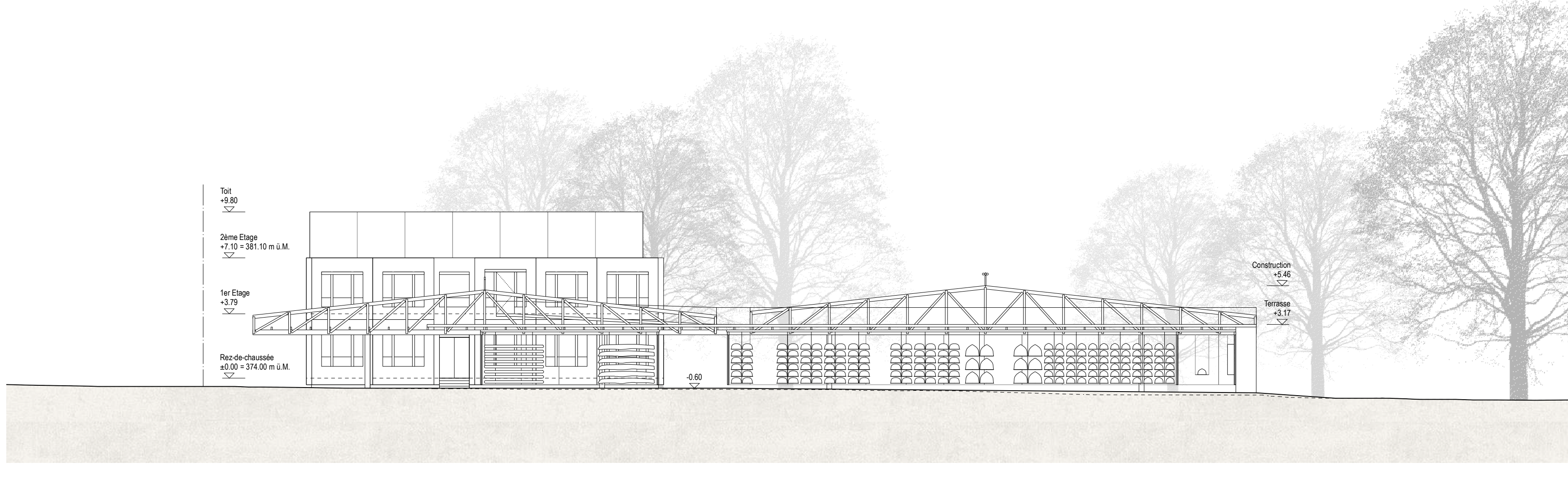
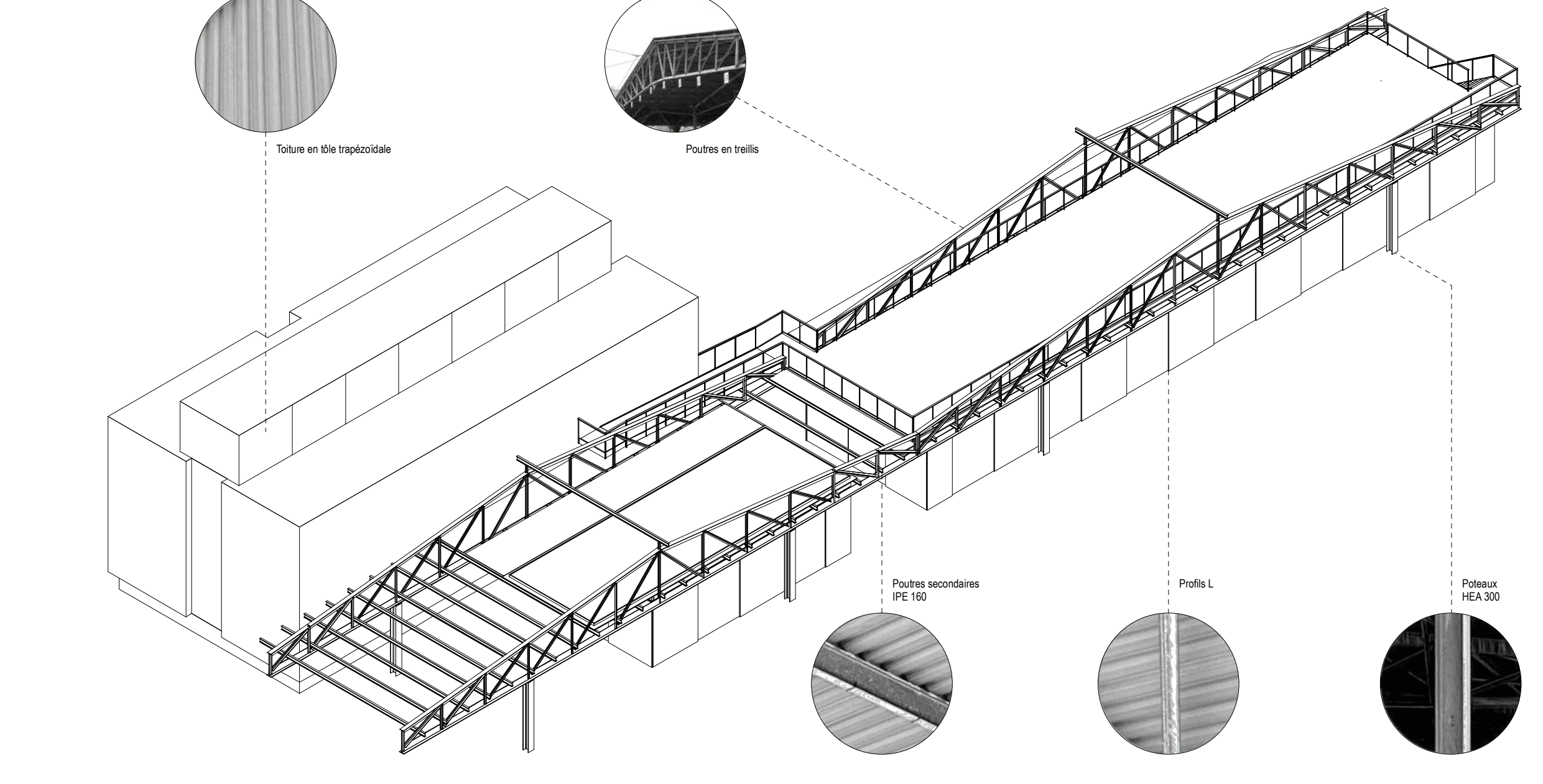


Schéma de réutilisation des poutres en treillis



Coupe longitudinale 1:200



Vue axonométrique / Re-Use